



HÔPITAL DE LAVAU



Le mardi 8 février 2011

SUITES DE LA MANIFESTATION DES PSYCHOLOGUES DU 28/01/11

28 % de gréviste, on continue ! mercredi 2 février 2011

La CGT avait appelé à une journée de grève le 28 janvier 2011 pour protester contre des atteintes au statut des psychologues de la fonction publique hospitalière et une diminution des recrutements.

Plusieurs rassemblements ont eu lieu à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Montpellier,.. Ces manifestations ont rassemblé environ 2.000 personnes.

Les psychologues du secteur hospitalier associatif, médico-social, éducation nationale et de la fonction publique territoriale s'étaient joints au mouvement et le ministère de la santé a annoncé 28 % de grévistes dans les hôpitaux.

L'UFMICT-CGT demande l'abrogation des récents textes législatifs qui prévoient :

- ▶ la remise en cause du bénéfice du temps de formation-information-recherche (FIR) à tous les psychologues hospitaliers
- ▶ une obligation de formation supplémentaire pour utiliser le titre de psychothérapeute dans le décret 2010-534 du 20 mai 2010
- ▶ la réorganisation des concours d'entrée dans la fonction publique hospitalière prévu par le décret du 4 novembre 2010.

Des recours ont été déposés devant le Conseil d'Etat.

Une délégation de psychologues a été reçue par des représentants de la Direction générale de l'offre de soins - DGOS.

La CGT souhaite rencontrer le cabinet du ministre de la santé et a proposé aux autres organisations une nouvelle journée de mobilisation régionale le 29 mars et une le 20 mai 2011 pour la date anniversaire du décret sur le titre de psychothérapeute

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. tél. : 30 38 cgt.chlavaur@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavaur.fr